



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie,
tenue le lundi 10 mai 2021 sur TEAMS, à 19h00 heures.

Membres

Présences

| | |
|---|-------------------------------------|
| Monsieur Yves Vincent, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Anne Poisson-Paré, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Stacy Maignan, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Marie-Michèle Bistodeau, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Geneviève Allard, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Cynthia Lamontagne, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Shirley Fontaine, enseignante | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Suzie Lamoureux, enseignante | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Lorraine Viau, enseignante | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Alexandrine Corbeil Aucoin, orthophoniste | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Josée Lapierre, technicienne en service de garde | <input type="checkbox"/> |
| Madame Valérie Gagné, directrice | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe | <input checked="" type="checkbox"/> |

1. Mot de bienvenue et présences

a. Accueil des membres

Madame Lamontagne accueille les membres.

Ouverture de la séance

La rencontre est ouverte à 19h

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons quorum.

3. Période de questions du public

Il n'y a pas de public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(CÉGL.20-21.21)

Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux appuyée par Alexandrine Corbeil Aucoin, d'adopter l'ordre du jour en corrigeant les dates au point 8 : Photographie Scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 avril 2021 et suivis**

Le sondage concernant le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est en voie d'être complété par les élèves de la 4^e à la 6^e année.

Le concours de dessin associé au plan de lutte a été très populaire et la policière qui chapeaute ce dossier était très impressionnée de la quantité d'élèves qui ont participé.

(CÉGL.20-21.22)

Il est proposé par Madame Lorraine Viau, appuyée par Madame Suzie Lamoureux, d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Budgets 2021-2022 – dépôt des documents à la séance**

Budget initial du service de garde

Nous avons reçu un document à cet effet et il nous est présenté à l'écran. Madame Jessica Boisvert nous l'explique.

(CÉGL.20-21.23)

Il est proposé par Madame Shirley Fontaine, appuyée par Monsieur Yves Vincent d'adopter le budget du service de garde tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Budget initial de l'école

Nous avons reçu un document à cet effet et il nous est présenté à l'écran, Madame Gagné nous l'explique.

(CÉGL.20-21.24)

Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux appuyée par Madame Stacey Magnan d'adopter le budget initial de l'école tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Budget du conseil d'établissement

Le budget du conseil d'établissement nous a été présenté dans le budget initial de l'école.

(CÉGL.20-21.25)

Il est proposé par Madame Lorraine Viau appuyée par Madame Geneviève Allard d'adopter le budget du conseil d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **Principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires et de la surveillance du midi 2021-2022**

Nous avons reçu le document par courriel. Madame Gagné nous l'explique. Il y a un changement à apporter. À compter de l'an prochain, les paiements pour le service des dîneurs seront payables à tous les mois et non trois fois par année.

Pour ce qui concerne la liste des effets scolaires, Madame Gagné nous explique qu'une somme de 82\$ par élève ne doit pas être excédée. Les listes détaillées nous seront présentées à la prochaine réunion.

(CÉGL.20-21.26)

Il est proposé par Madame Anne Poisson-Paré appuyée par Madame Lorraine Viau d'adopter les documents tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **Photographie scolaire 2021-2022**

Madame Boisvert nous fait part des offres que nous avons reçues en nous présentant les feuillets publicitaires de certaines compagnies. Nous avons un contrat pour cette année avec FotoPlus, qui a malheureusement dû être annulé.

Pour l'an prochain, FotoPlus nous offre les mêmes dates que celles qui avaient été prévues pour cette année, et ce, toujours avec sa photographe Christine.

À noter que la majorité des compagnies ont déjà prévu des montages photo adaptés au fait qu'il pourrait être encore impossible, l'an prochain, de prendre une photo du groupe entier.

(CÉGL.20-21.27)

Il est proposé par Anne Poisson-Paré, appuyée par Monsieur Yves Vincent de choisir la compagnie FotoPlus pour les photos scolaires de l'an prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **Assemblée générale des parents**

Nous devons décider la date de l'Assemblée générale des parents. Madame Gagné nous propose celle du mardi 7 septembre.

10. **Autres sujets**

13.1 Correspondance du président

La présidente n'a pas reçu de correspondance.

13.2 Comité de parents (information du délégué)

Madame Maignan nous explique que le seul point à mentionner est la soirée des bénévoles de jeudi soir. Il n'y a pas eu de réunion de parents depuis notre dernière assemblée.

13.3 Mot de la directrice

C'est la semaine des services de garde. On doit le souligner davantage cette année puisque les services de garde des écoles ont eu une tâche particulièrement difficile en cette année de pandémie.

C'est aussi le mois de l'activité physique et à Gérin-Lajoie tous les élèves sont très actifs par de nombreuses activités différentes. Ce mois de l'activité physique se terminera par un marathon le 27 mai.

Des corridors actifs ont été installés dans tous les corridors de l'école afin d'encourager les élèves à bouger encore plus.

Enfin, des fruits sont remis dans chaque classe deux fois par semaine. Pommes, bananes et clémentines seront offerts jusqu'à la fin de l'année.

Pour notre dernière rencontre du conseil d'établissement, nous pouvons profiter de notre budget. Madame Gagné nous propose de nous faire profiter d'un super-traiteur. Le traiteur pourrait les livrer à l'école. Chacun pourra le récupérer à l'école à la fin des classes. La rencontre pourrait donc être à 18h30 et nous pourrions souper ensemble puis reprendre la rencontre à compter de 19h00. Tous sont d'accord.

11. **Bilan de la rencontre**

Sont à souligner le mois de l'activité physique que les élèves apprécient énormément et le succès de la mesure alimentaire qui permet d'offrir des collations à tous. Monsieur Vincent félicite Madame Boisvert pour le beau travail sur le dossier des photographies.

Est également mentionnée, la soirée des bénévoles qui est offerte à tous les parents cette année alors qu'habituellement seuls 3 personnes par école peuvent y participer.

12. **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Valérie Gagné
Directrice